

# adresses utiles

**I Office de Tourisme\* du Pays Mélusin**  
Place du Bail – 86600 Lusignan  
Tél. 05.49.43.61.21 / fax 05.49.43.75.64  
**Point I Musée du Vitrail**  
86600 Curzay-sur-Vonne  
tél. 05.49.53.65.45  
**Point I Sanxay**  
Base de loisirs du Pont des Bergers  
tel.05.49.53.06.49



**Communauté de communes du Pays Mélusin**  
57, avenue de Poitiers - BP14  
86600 Lusignan - tél.05.49.89.07.52  
tourisme@cc-paysmelusin.fr / www.cc-paysmelusin.fr

**Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Vienne**  
22, place Charles de Gaulle  
86000 Poitiers - tél.05.49.88.93.43

Recommandé par la



À VOIR : l'église romane Notre-Dame et Saint-Junien ; les façades, portes et ruelles de la cité historique ; les halles du 19<sup>e</sup> ; le promotoire du château et les vestiges de la forteresse des Seigneurs de Lusignan ; le diaporama "À la découverte de Mélusine" et l'exposition ; la forêt du Grand Parc...

## Informations pratiques

### Code de balisage FFRP

- Bonne direction
- changement de direction
- Mauvaise direction

Durée du parcours  
**2 h 30**  
balisé en **jaune**

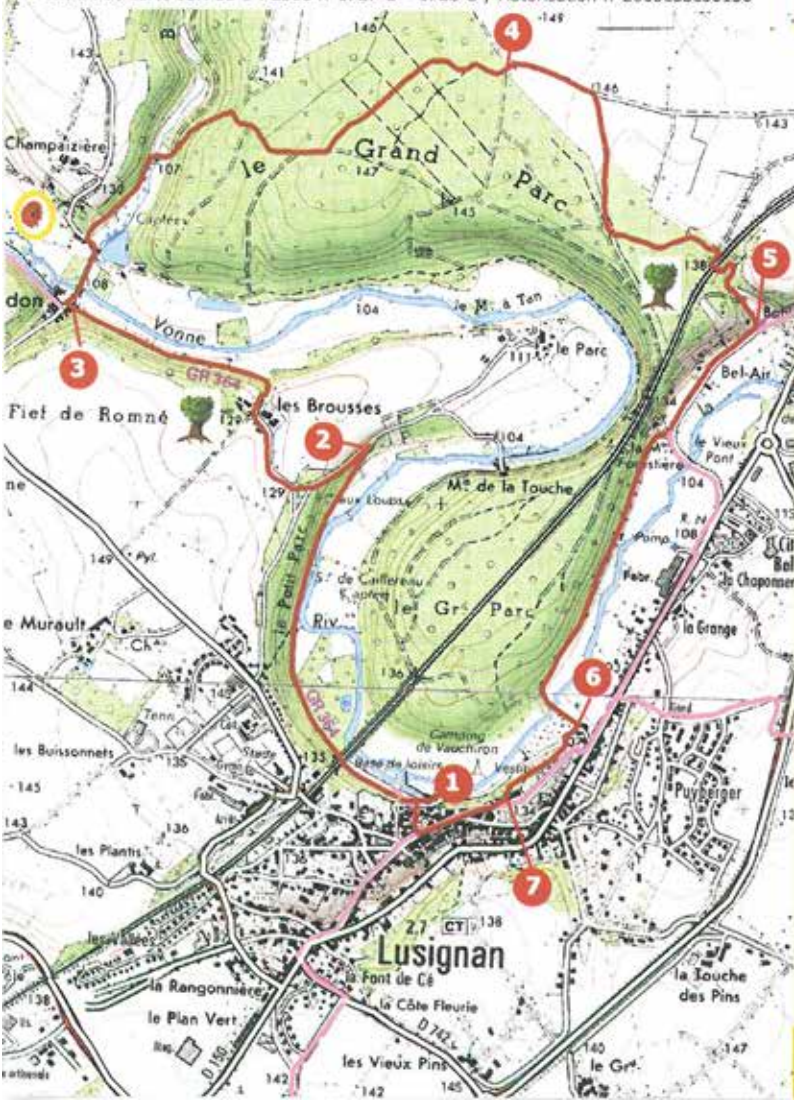
Longueur du parcours  
**9 km**



Ce sentier est inondable en période de crue.  
En période de chasse, vous pouvez croiser des chasseurs.  
La plus grande prudence est recommandée.



Extrait de carte IGN au 1 : 2500 n°1727 O - 1728 O / Autorisation n°2005cubc00136



**1** Départ du parking de la base de loisirs de Vauchiron. Emprunter le chemin menant à la plage (GR® 364), puis passer sous le viaduc et continuer tout droit en bord de Vonne.

**2** En arrivant à la route, tourner à gauche. Poursuivre sur le premier chemin à droite et sur la petite route, traverser l'ancienne ferme des Brousses (**pin parasol, marronnier à feuilles rouges, châtaigneraie**). Descendre par le chemin encaissé et longer la Vonne jusqu'à Mongadon (**ancien moulin**). A la route, quitter le GR®, continuer sur la droite et passer sur le pont.

**3** A la sortie du virage, s'engager sur le chemin à droite en direction de la forêt. A la patte d'oie, monter le long du Grand Parc et à droite entrer dans la forêt du Grand Parc (mur). Poursuivre et serrer toujours à gauche jusqu'à la lisière du bois.

**4** Sortir de la forêt (barrière forestière). Emprunter le chemin blanc sur la droite et tourner au premier chemin à droite ; le continuer en longeant le Grand Parc et pour-

suivre en sous-bois jusqu'à la ligne de chemin de fer. Passer sous le pont (**merisier**) et descendre vers la route de Bel Air.

**5** A la route, prendre à droite et suivre le GR® 655. Au prochain carrefour, prendre le sentier en face et quitter le GR®. Longer le bas du Grand Parc. Au croisement de 4 chemins prendre celui de gauche qui mène au gué et emprunter la passerelle sur la Vonne.

**6** A sa sortie, prendre à droite la route du camping jusqu'à l'escalier des Clos Pinettes. Monter cet escalier et suivre en dessous les vestiges du château des Seigneurs de Lusignan (**remparts, poterne, tour Mélusine**).

**7** Aboutir à la place du Bail (**Centre André Léo - Office de Tourisme**) ; Poursuivre sur la droite par la petite rue Saint-Louis (**Maison du Gouverneur datée de 1615**) jusqu'aux Halles, puis place de l'Eglise Notre-Dame. Contourner l'église et descendre au camping par le petit chemin goudronné.

Il y a très longtemps, sur les conseils de la fée Mélusine, Raymondin fait serment d'allégeance au Comte de Poitiers. Il lui demande autant de terre qu'une peau de cerf peut enclore, dans un lieu situé au-dessus de la Fontaine merveilleuse de "la Soif". Le Comte lui accorde ce don. En chemin, Raymondin achète une peau de cerf : il la fait couper en fines lanières par un bourellier. Deux hommes se présentent et délimitent le territoire à l'aide de ces lanières. Ils font le tour d'une montagne et revenus à leur point de départ, comme il restait une longueur de cuir, ils la tirent le long de la vallée. On raconte qu'à cet endroit surgit un ruisseau qui a fait tourner bien des moulins et qu'un château dominant la vallée de la Vonne fut construit par Mélusine.

(d'après le roman de Jean d'Arras écrit en 1392 à la demande du Duc de Berry)



Edition 2006